



SECTION
DE LA
MEUSE

DANS LA MEUSE, DÉPARTEMENT RURAL, FO EXIGE LE RENFORCEMENT DU MAILLAGE DES SERVICES PUBLICS

Environ 120 militants ont participé au XXIV^e congrès de l'Union départementale FO de la Meuse le 2 avril, à Behonne, sous la présidence de Pascal Pavageau, secrétaire confédéral.

La Meuse est un « petit département rural qui n'en souffre pas moins des grands problèmes de l'heure », résume son secrétaire général, Yves-Noël Briaux, réélu à ce congrès. Elle en souffre même d'autant plus.

3,7% de chômeurs en plus en un an

Le département compte 194 000 habitants et sa plus grande ville, Verdun, pas plus de 19 000.

En un an, a rappelé le secrétaire général, 182 entreprises ont subi un redressement ou une liquidation judiciaire et le nombre de chômeurs a globalement augmenté de 3,7% et de 16% pour la catégorie C (demandeurs d'emplois ayant exercé une activité réduite longue et tenus de faire des actes positifs de recherche d'emplois). Fin 2015, 15 000 Meusiens percevaient le RSA.

Si l'annonce de quelques créations de nouvelles entreprises



utilisatrices de haute technologie constitue une lueur d'espoir, le secrétaire général de l'Union départementale FO a mis en garde contre de possibles effets d'annonces des élus, « surtout à la veille des élections ».

Dans ce contexte, les militants FO voient arriver avec beaucoup d'inquiétude les conséquences de la création de la nouvelle grande région née de la réforme territoriale (Alsace-Champagne-Ardennes-Lorraine, ACAL) qui va regrouper dix départements, dont la Meuse.

Ils craignent que cette nouvelle configuration n'entraîne une désertification du département.

Risque de désertification

Face au regroupement et à la mutualisation des différents ser-

vices publics dans le cadre du regroupement des communes dans des communautés d'agglomération, les citoyens vont chercher à se rapprocher des grandes agglomérations ou des métropoles, seuls endroits où il restera des services publics de proximité.

Les délégués ont particulièrement condamné la mutualisation d'ores et déjà en cours de certains services des caisses d'assurance maladie et d'allocations familiales.

Dans leur résolution adoptée à l'unanimité, les militants FO exigent donc « le retour à un maillage territorial des services publics, y compris ceux des professions réglementées (santé, juridique...) au plus près des usagers », après avoir rappelé leur opposition, notamment, à l'acte III de la décentralisation et à la réforme territoriale.